



**GROUPE
ENFANCE**

DROITS DE L'ENFANT & SANTÉ NUTRITION

© UN ENFANT PAR LA MAIN

L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'ENFANT (AFDE)

L'approche fondée sur les droits constitue un cadre conceptuel guidant l'élaboration de politiques publiques et de programmes intégrant la protection et la promotion des droits humains. Fondés sur les normes internationales en la matière, ces politiques et programmes visent à réduire les inégalités et les discriminations, en ciblant les populations les plus vulnérables et les personnes « laissées pour compte ».

Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'enfant, les programmes mis en œuvre par les acteur.ice.s de la solidarité internationale doivent se centrer sur la réalisation des droits de l'enfant et appliquer non seulement les principes des droits humains, tels que l'universalité et l'indivisibilité, mais aussi les quatre principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant : la non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit à la participation.

Ainsi, les enfants sont des personnes détentrices de droits, acteur.ice.s de leur propre développement et doivent être soutenu.e.s pour revendiquer et contribuer à la réalisation de leurs droits. Les débiteurs d'obligations (les États) ainsi que les acteurs et actrices responsables (la famille, la communauté, la société civile dont les professionnels de l'enfance, le secteur privé, etc.) sont garants du respect, de la promotion et de la protection des droits de l'enfant en favorisant notamment la création d'environnements et de mécanismes permettant aux victimes de violations de faire respecter leurs droits.

France 



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence française de développement. Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

LE DROIT À LA SANTÉ ET LA NUTRITION

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

TOUT ENFANT A LE DROIT...

« DE JOUIR DU MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ POSSIBLE ET DE BÉNÉFICIER DE SERVICES MÉDICAUX. »

ARTICLE 24

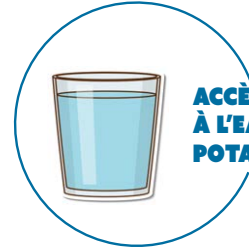
« À UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT À SON DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE, MENTAL, SPIRITUEL, MORAL ET SOCIAL. »

ARTICLE 27

ACCÈS À UNE ALIMENTATION SUFFISANTE, ÉQUILIBRÉE ET DIVERSIFIÉE



ACCÈS À L'EAU POTABLE



ACCÈS AUX SOINS



ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET À L'ASSAINISSEMENT



ACCÈS À DES PRATIQUES DE SOINS DÈS LA GROSSESSE DES MÈRES



ATTENTION PARTICULIÈRE AUX 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT



Les droits consacrés par la CIDE ne se limitent pas à l'accès aux soins, mais englobent également les enjeux alimentaires (accès à une alimentation suffisante, équilibrée et diversifiée), l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à un environnement sain, ainsi qu'à des pratiques de soins et de stimulation adaptées dès la grossesse des mères et tout au long des 1 000 premiers jours de l'enfant, période déterminante pour son développement.

Car lorsqu'un enfant souffre de malnutrition ou n'a pas accès à des services de santé et de nutrition de base, il

ne s'agit pas seulement d'un problème sanitaire, mais d'une atteinte à l'ensemble de ses droits.

Ces enjeux doivent également être appréhendés selon une approche de cycle de vie, incluant les adolescent.e.s, dont les besoins spécifiques en matière de nutrition, de santé et d'accès aux services sont souvent sous-estimés, alors même qu'ils constituent une période clé pour rompre les transmissions intergénérationnelles de la malnutrition.

LA MALNUTRITION

sous toutes ses formes (aiguë, chronique, carences en micronutriments, mais aussi surpoids et obésité) est l'un des principaux obstacles à la réalisation des droits de l'enfant.

Chez les enfants de moins de 5 ans, elle compromet de manière irréversible leur développement cognitif, physique et psychosocial¹ et est à l'origine ou co-responsable de :

La sous-nutrition et les maladies liées à l'eau contaminée entraînent des retards de croissance, une fragilisation du système immunitaire, des troubles du développement cognitif et psychosocial, mais aussi une augmentation du risque de maladies chroniques à l'âge adulte, reproduisant un cercle vicieux intergénérationnel de pauvreté et d'inégalités. Ces fléaux sont multicausaux : systèmes alimentaires défaillants, accès insuffisant à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, faiblesse des systèmes de santé, crises

+45% DES DÉCÈS

150,2 MILLIONS SONT ATTEINTS DE RETARD DE CROISSANCE²

45 MILLIONS SOUFFRENT DE MALNUTRITION AIGUE³.

+DE 1 000 ENFANTS MEURENT CHAQUE JOUR DE MALADIES LIÉES À L'EAU CONTAMINÉE⁴

et conflits, catastrophes climatiques, inégalités de genre, pauvreté et discriminations structurelles. Ces facteurs se cumulent et touchent en premier lieu les enfants, en particulier les filles.

Ces situations appellent une réponse d'urgence, mais aussi un travail sur les causes profondes, articulant aide alimentaire, renforcement des systèmes de santé et de protection sociale, soutien à l'agriculture familiale et sécurisation de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

EN CONTEXTE DE CRISES HUMANITAIRES, LES ATTEINTES AU DROIT À LA SANTÉ ET À LA NUTRITION DES ENFANTS SONT D'AUTANT PLUS FRÉQUENTES :

- ➔ **DESTRUCTION D'INFRASTRUCTURES**
- ➔ **RUPTURES DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE**
- ➔ **ENTRAVES À L'AIDE HUMANITAIRE**
- ➔ **EXPLOSION DES MALADIES HYDRIQUES.**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque dollar investi dans la santé et la nutrition génère en moyenne 23 dollars de retombées positives⁵. Ce chiffre démontre que ces dépenses ne sont pas des coûts « perdus », mais de véritables investissements pour les sociétés.

Si l'intérêt d'agir sur la santé et la nutrition n'est plus à prouver, ces enjeux doivent néanmoins être abordés de manière transversale, et non en silo. Agir sur la nutrition d'un enfant suppose de travailler simultanément sur l'accès à une alimentation diversifiée et abordable, la qualité des services de santé, la disponibilité d'une eau potable et de systèmes d'assainissement, la protection sociale, l'égalité de genre, l'éducation, la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

De la même manière, chaque intervention en éducation, en protection de l'enfance ou en soutien psychosocial doit intégrer des objectifs explicites en matière de santé et de nutrition afin d'éviter d'aggraver les inégalités et de garantir la réalisation effective des droits de tous les enfants.

Cette transversalité fait de la santé et de la nutrition un levier majeur pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Aussi, lutter contre la malnutrition, la sous-nutrition et garantir le droit à la santé des enfants contribue à briser le cycle du mal développement, des inégalités structurelles, à renforcer la résilience des communautés face aux crises et à créer les conditions d'un développement durable et pacifique. Investir dans la nutrition et la santé des enfants, c'est donc à la fois répondre à une obligation juridique découlant des droits de l'enfant et faire un choix efficace pour transformer durablement les sociétés.



Journée de dépistage nutritionnelle © World Vision Colombie - Erica Bohorquez

LA MISSION DU GROUPE ENFANCE

Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) rassemble 17 ONG engagées dans la défense des droits de l'enfant à l'international. Réunies depuis 2014, elles partagent la conviction qu'une attention constante et soutenue aux enfants et à leurs droits constitue un levier puissant pour amorcer un cercle vertueux vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et la paix.

Mobilisant les ressources et les expertises de chacun de ses membres, le Groupe Enfance s'est notamment doté d'une mission de renforcement de capacités des acteurs et actrices de la solidarité internationale. Dans ce cadre, il travaille entre autres à la bonne compréhension et à la diffusion, auprès de ses membres, de ses partenaires et d'autres ONG, de l'approche fondée sur les droits de l'enfant. Il a ainsi élaboré une check-list composée de « critères de qualité » pour encourager la mise en œuvre de cette approche tout au long du cycle de projet par les acteurs et actrices de l'humanitaire et du développement.

Par ailleurs, le Groupe Enfance organise régulièrement des échanges de pratiques pour permettre le partage entre pair.e.s de programmes et expériences menés dans différentes régions du monde et dans de nombreux domaines d'intervention. Ces réunions permettent en particulier de travailler collectivement à mieux comprendre l'approche fondée sur les droits de l'enfant et à en améliorer l'opérationnalisation..

Dans la même logique, les fiches de « bonnes pratiques » contribuent à opérationnaliser l'AFDE à partir d'exemples programmatiques des membres du Groupe Enfance⁴. Elles ne sont pas pour autant des modèles figés dans le temps, mais des expériences qui ont des résultats positifs dans un contexte donné et qui, nous l'espérons, seront reprises, répliquées, retravaillées et approfondies et permettront aux organisations qui souhaitent s'en inspirer de répondre plus rapidement et efficacement, dans le respect des droits de l'enfant, aux difficultés rencontrées sur le terrain.

① Organisation mondiale de la Santé. (2024, 29 février). ➔

② Global Nutrition Report. (2024). Global nutrition report 2024: Tracking progress, realizing rights. ➔

③ UNICEF. (2023, 19 mars). La triple menace des crises liées à l'eau met en danger la vie de 190 millions d'enfants. ➔

④ UNICEF. (2025, 8 septembre). Malnutrition infantile et alimentation des enfants. ➔

⑤ World Bank. (2024). Investment framework for nutrition 2024. Washington, DC : World Bank. ➔

RECOMMANDATIONS

Le Groupe Enfance estime qu'une approche fondée sur les droits de l'enfant dans le cadre de tout projet de solidarité internationale ou d'action humanitaire garantit non seulement l'application du droit à la santé et au bien-être de l'enfant mais aussi la réalisation effective de tous ses droits.

Les enfants, soutenus et encouragés, évoluant dans un univers qui priorise et consacre leurs droits, deviennent des acteurs et actrices de changement, capables de revendiquer leurs droits et de mettre devant leurs obligations les États et les acteurs responsables, garants de leur réalisation.

Aussi, le Groupe Enfance appelle la France à :

Assurer la mise en oeuvre pleine et effective de la priorité donnée aux droits de l'enfant et à l'approche fondée sur les droits de l'enfant dans sa politique de développement et d'action humanitaire, en développant notamment des plans d'actions et des cadres de redevabilité adaptés.

Sanctuariser l'aide publique au développement (APD) en fléchant prioritairement les financements vers les enfants et la réalisation de leurs droits.

Le Groupe Enfance soutient par ailleurs les recommandations de ses organisations membres en matière de santé et de nutrition.

FICHES PRATIQUES

+ GROUPE
ENFANCE



PROJET SALAMA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES ENFANTS PAR L'APPUI À L'AGRICULTURE

MADAGASCAR

2024 - 2027 / 36 MOIS



CANTINES DES ECOLES DU MONDE (CDEM)

EGYPTE

2025 - 2028 / 36 MOIS



Save the Children

RENFORCEMENT DE L'APPRENTIS- SAGE & DE LA SANTÉ DES ENFANTS EN ÂGE SCOLAIRE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

2026 - 2027 / 18 MOIS



World Vision
FRANCE

NUTRITION DIALOGUE

54 PAYS
AFRIQUE, ASIE,
AMÉRIQUE LATINE, EUROPE
ET DANS LA RÉGION DU PACIFIQUE

2025 - 2026 / 24 MOIS



APPROCHE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION INFANTILE ET MATERNELLE

AFGHANISTAN

2022 - 2026 / 48 MOIS



PROJET SALAMA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES ENFANTS PAR L'APPUI À L'AGRICULTURE À MADAGASCAR

2024 - 2027

36 mois



MADAGASCAR
région Analamanga, districts
d'Ambohidratrimo et Ankazobe



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

Malgré une forte production agricole, la région du projet connaît un taux élevé de malnutrition chronique (48%), aggravé par les aléas climatiques et les catastrophes naturelles, prolongeant la période de soudure. Les enfants, premières victimes, subissent des atteintes à leurs droits fondamentaux (éducation, santé, alimentation).

Le projet SALAMA adopte une **approche intégrée et multisectorielle pour garantir durablement leur droit à l'alimentation et à la nutrition**, en renforçant les capacités des acteurs responsables (familles, communautés, société civile) et des enfants et jeunes, afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- ✦ L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- ✦ L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

Le projet cible près de 2300 enfants de 3 à 16 ans, affectés différemment par la malnutrition selon l'âge (santé, croissance, scolarité, anémie). Il mobilise aussi des acteurs clés : agriculteurs majoritairement femmes, enseignants, parents, jeunes leaders et autorités. Les communautés et ONG locales bénéficient indirectement des actions.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec Amadea (expertise en développement rural, agriculture) et l'AEA (participation et protection de l'enfance). Le projet repose sur des compétences complémentaires, en lien avec autorités et ministères (Éducation et Agriculture). Il est financé par l'Agence française de développement et des fondations privées.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- ✦ Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- ✦ Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- ✦ Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Le projet adopte une **approche intégrée face à la malnutrition**, résultant de causes multiples : immédiates (apports insuffisants, maladies), sous-jacentes (insécurité alimentaire, manque de connaissances, insalubrité) et structurelles (contexte socio-économique, changement climatique).

Pour y répondre, il met en œuvre une **approche multisectorielle agissant sur des leviers complémentaires** : amélioration de l'alimentation en milieu scolaire, accès à l'eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation nutritionnelle, diversification et qualité des productions agricoles, ainsi que réduction des inégalités de genre. Le projet s'inscrit également dans une **approche fondée sur les droits de l'enfant**, en renforçant les capacités des enfants, des acteurs responsables et des autorités à garantir et revendiquer le droit à l'alimentation et à la nutrition.

Renforcement des acteurs responsables et débiteurs d'obligation

Les communautés scolaires sont formées et accompagnées pour assurer la gestion autonome de cantines scolaires.

Les infrastructures (cuisines, réfectoires, points d'eau, latrines) sont construites ou réhabilitées, avec un appui à leur gestion et entretien.

Par ailleurs, les exploitant(e)s agricoles bénéficient de formations techniques et d'un appui en équipements et intrants, afin d'améliorer la qualité et la diversité des productions, tout en contribuant à l'approvisionnement des cantines.

Enfin, des actions de sensibilisation **renforcent les connaissances des parents, enseignants et autorités locales** sur la nutrition, l'hygiène et les droits de l'enfant, afin de faire **évoluer durablement les pratiques**.

Renforcement du pouvoir d'agir et de la participation des enfants.

Le projet place les enfants au cœur de l'action en tant que détenteurs de droits, en **renforçant leurs connaissances- et leur capacité à les revendiquer**.

Des Clubs Droits sont mis en place dans les écoles pour sensibiliser les enfants à leurs droits. À travers des activités participatives et artistiques, ils développent leurs connaissances et leur esprit critique.

Accompagnés par des jeunes leaders, ils s'impliquent dans des actions de sensibilisation et de plaidoyer à l'échelle des communes. En parallèle, l'amélioration de leur environnement scolaire et le suivi nutritionnel contribuent directement à **leur bien-être, à leur santé et à leur réussite scolaire.**

DIMENSION GENRE

Le projet intègre une approche genre visant l'égalité d'accès aux ressources, aux formations et à la prise de décision, en tenant compte des contraintes spécifiques des femmes. Il favorise leur autonomisation, notamment chez les agricultrices et les jeunes leaders. Avec les enfants, il promeut l'égalité filles-garçons via les Clubs Droits et des actions de sensibilisation, contribuant à transformer durablement les normes sociales.

ÉVALUATION

- ♦ Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- ♦ La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

PERTINENCE

Dans un contexte de vulnérabilité alimentaire liée à la soudure, aux aléas climatiques et aux limites des services de base, **les enfants sont les premières victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment le droit à l'alimentation, à la santé et à l'éducation.**

La pertinence de l'intervention est **validée par les communautés scolaires, les autorités locales et les partenaires techniques** impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre, notamment à travers les cantines scolaires communautaires et les actions de sensibilisation.

IMPACT

Le projet génère des **impacts directs sur les enfants**, en améliorant leur **accès à une alimentation régulière et équilibrée**, ce qui contribue à réduire la malnutrition, améliorer la santé, la concentration et les résultats scolaires.

Il produit également **des effets au niveau communautaire**, en renforçant les acteurs responsables à garantir le droit à l'alimentation et à la nutrition. Un dispositif de suivi-évaluation permet de mesurer ces effets à travers des indicateurs sur la nutrition, l'hygiène, les pratiques agricoles, les cantines et la participation

des enfants. Une vigilance est maintenue sur les effets négatifs potentiels (charges communautaires, normes sociales), dans une logique de « ne pas nuire ».

VIABILITÉ/DURABILITÉ

La durabilité repose sur **l'appropriation communautaire des activités**, notamment la gestion des cantines scolaires par des comités locaux. Le renforcement des capacités des exploitant(e)s agricoles et leur structuration en groupements et coopératives favorise la **pérennisation de l'approvisionnement local et de la sécurité alimentaire.**

L'approche par les droits renforce également la **durabilité sociale**, en permettant aux enfants de mieux connaître et revendiquer leurs droits, favorisant une **évolution durable des comportements et des normes.**

COHÉRENCE

La cohérence externe est assurée par la complémentarité des partenaires (UEPLM, Amadea, AEA), l'alignement avec les politiques nationales en matière d'éducation, d'agriculture et de protection de l'enfance, ainsi qu'avec les priorités des bailleurs. Cette articulation renforce l'efficacité globale de l'intervention en faveur du droit à l'alimentation et à la nutrition des enfants.

CAPITALISATION

- ♦ Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

REPRODUCTIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ

Le projet présente un fort potentiel de reproductibilité grâce à son approche intégrée fondée sur les droits de l'enfant.

Le modèle de cantines scolaires communautaires, basé sur des circuits courts, est transférable à d'autres zones rurales confrontées à la malnutrition. De même, le renforcement des capacités des acteurs responsables et l'implication des enfants via les Clubs Droits sont adaptables à différents contextes, sous réserve d'ajustements socio-culturels.

DÉFIS, INNOVATIONS ET LEÇONS APPRIS

Le projet innove par l'intégration de l'approche par les droits de l'enfant dans un dispositif multisectoriel.

Les principaux défis identifiés concernent la durabilité financière des cantines, l'accompagnement des communautés, et la transformation des normes sociales liées au genre et à la participation des enfants.

DOCUMENTATION PRODUITE

Le projet prévoit une capitalisation (manuel sur le modèle de cantines, supports pédagogiques, expressions artistiques, évaluation finale) pour favoriser la mise à l'échelle.

CANTINES DES ECOLES DU MONDE (CDEM)

2025-2028
36 mois

PARTAGE
avec les enfants du monde



EGYPTE
Gouvernorats de Menya & d'Assiut



© PARTAGE

GROUPE ENFANCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

En Égypte, l'**insécurité alimentaire et la malnutrition** touchent particulièrement les enfants des zones rurales de Haute-Égypte, où 40 % des populations vivent sous le seuil de pauvreté. Les taux d'abandon scolaire et d'analphabétisme y sont élevés, notamment chez les filles, en raison de la **précarité économique et des discriminations de genre**. Les besoins nutritionnels des enfants les plus vulnérables ne sont pas couverts.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Contribuer à la mise en œuvre holistique des droits de l'enfant par le déploiement de **cantines scolaires** au service d'une éducation inclusive et de qualité. La stratégie du projet porte sur 3 composantes :

- + L'amélioration de la **qualité des enseignements** et l'incorporation de thématiques clés comme l'alimentation durable,
- + L'amélioration de la capacité des enfants à suivre les cours par un **accès facilité à un service d'alimentation scolaire** de qualité,
- + Favoriser les **échanges de pratiques** et le renforcement de capacité des parties prenantes.

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- + L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- + L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

7 850 enfants ont accès à une éducation de qualité et parmi eux 2 450 enfants les plus vulnérables, dont 1 401 filles, ont accès à des cantines scolaires, 190 enseignants et 60 cantinières sont formés sur la nutrition et l'hygiène, 1 500 mères sont sensibilisées à l'importance d'une alimentation adaptée et équilibrée.

PARTENAIRE LOCAL

Depuis 2004, PARTAGE travaille en partenariat

avec l'Association de la Haute-Égypte pour l'Éducation et le Développement (AHEED) qui met en œuvre le projet sur le terrain. Les équipes de l'AHEED regroupent les services supports au Caire, les référents thématiques régionaux, les directeurs des écoles, les enseignants et les animateurs.

PARTENAIRES FINANCIERS

Le projet est cofinancé par l'Agence française de développement ainsi que par les fondations Bel, Sawaris et Essam & May Allam.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- + Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- + Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- + Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Le projet adopte une approche holistique des droits de l'enfant, considérant l'alimentation scolaire comme un **levier essentiel d'accès, de maintien et de réussite éducative**. L'école est pensée comme une plateforme intégrée permettant d'atteindre les enfants, en particulier les plus vulnérables, ainsi que leurs familles et communautés.

Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leur rôle en tant qu'acteurs sociaux. **Ils sont impliqués à toutes les étapes du projet**, notamment à travers des dispositifs de participation (groupes nutrition, sensibilisation entre pairs), contribuent à l'amélioration des pratiques (hygiène, alimentation) et participent à la diffusion de messages au sein de l'école et de la communauté.

Le projet cible également les **débiteurs d'obligation et les acteurs responsables** (équipes éducatives, directions d'écoles, familles, personnels de cantine), en renforçant leurs capacités à assurer un service d'alimentation scolaire de qualité, à promouvoir les droits de l'enfant et à garantir un environnement protecteur, inclusif et favorable aux apprentissages.

La méthodologie repose sur un continuum d'intervention structuré en plusieurs étapes complémentaires :

- + Une **phase préparatoire** (diagnostic nutritionnel, aménagement des infrastructures, élaboration des menus, recrutement et formation des équipes),
- + Une **mise en œuvre** intégrée au temps scolaire (distribution de repas équilibrés, éducation à la nutrition, articulation avec les apprentissages).

✚ Un **dispositif de suivi technique** rapproché. Celui-ci est assuré par des référents santé/nutrition et des superviseurs formés, qui réalisent des visites régulières à partir de critères définis (hygiène, qualité, organisation, sensibilisation), assurent un retour d'information continu (rapports, échanges à distance) et permettent d'ajuster les pratiques en fonction des besoins observés sur le terrain.

Le projet renforce les capacités des enfants à s'exprimer, à être entendus et à influencer leur environnement, tout en intégrant de manière transversale une approche sensible au genre. Une attention particulière est portée à l'égalité d'accès aux services, à la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons, et à la lutte contre les stéréotypes de genre au sein de l'école et des communautés. Au moins 50% des enfants bénéficiaires sont des filles.

ÉVALUATION

- ✚ Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- ✚ La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

Un dispositif de suivi-évaluation repose sur des outils harmonisés (check-lists, rapports de visite) et sur un suivi technique régulier assuré par les référents santé/nutrition. Un bilan médical et des analyses sanguines en début et en fin d'année permettent d'identifier les enfants souffrant de carence et de mesurer l'évolution de leur état nutritionnel.

PERTINENCE

Dans un contexte de forte inflation impactant les ménages les plus vulnérables, les besoins en matière de nutrition et d'éducation sont confirmés par les parties prenantes. Le projet repose sur l'hypothèse que **l'amélioration de l'accès à une alimentation équilibrée contribue à réduire l'absentéisme et à améliorer les capacités d'apprentissage**, en particulier pour les enfants les plus vulnérables et les filles.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Le suivi porte sur des indicateurs clés : nombre d'enfants bénéficiaires, nombre de repas distribués, fréquence des repas, nombre d'enfants suivis médicalement, proportion d'enfants souffrant de carences et leur évolution. Des indicateurs éducatifs sont également suivis (absentéisme, motifs d'absence, passage en classe supérieure, suivi de cohortes). La participation des enfants est mesurée (groupes constitués, niveau de connaissance des droits, implication). Le ciblage des plus vulnérables optimise le rapport coût/impact.

IMPACT

À ce stade, le projet vise à générer des effets positifs sur l'état nutritionnel des enfants, leur assiduité et leur participation scolaire. L'implication des 1 500 mères dans des actions de sensibilisation et de formation à la nutrition permet de renforcer la cohérence entre les pratiques alimentaires à l'école et au sein du foyer, contribuant à un impact plus durable au niveau familial et communautaire.

VIABILITÉ/DURABILITÉ

Le projet repose sur le renforcement des capacités des acteurs locaux (enseignants, cantinières, référents santé/nutrition, familles), favorisant l'appropriation des pratiques. L'intégration de la nutrition dans les contenus pédagogiques et les dynamiques scolaires contribuent à inscrire les changements dans la durée.

COHÉRENCE

L'intervention est cohérente avec les politiques nationales en matière d'éducation et de nutrition et complémentaire des dispositifs existants. Elle s'inscrit également dans la logique globale du projet Cantines des Ecoles du Monde (CDEM), en articulant alimentation scolaire, qualité de l'éducation et participation des enfants.

CAPITALISATION

- ✚ Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

Le projet s'inscrit dans une dynamique de capitalisation et d'apprentissage collectif à l'échelle de la Convention Programme (Égypte, Bénin, Comores), favorisant l'échange de pratiques entre partenaires. Des visites croisées sont organisées (dont une en Égypte), ainsi qu'une communauté de pratiques élargie à d'autres partenaires internationaux (Équateur, Madagascar, Cambodge, Burkina Faso), permettant un enrichissement mutuel des approches.

REPRODUCTIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ

La structuration en étapes clés (préparation, mise en œuvre, suivi) et l'utilisation d'outils standardisés facilitent la réplique, tandis que l'ancrage local (menus, ressources humaines) garantit l'adaptation. Une étude sur le genre et l'alimentation viendra renforcer l'analyse, et alimentera la production d'outils diffusés au sein du réseau PARTAGE.

RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE & DE LA SANTÉ DES FILLES ET GARÇONS EN ÂGE SCOLAIRE

2026 - 2027
18 mois



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO
province de l'Ituri, territoires de
Djugu et Irumu



© SAVE THE CHILDREN

GROUPE ENFANCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) 2025, **27,7 millions de personnes en RDC sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë**. En Ituri, les violences ont entraîné le déplacement de plus de 900 000 personnes et plongé près de 1,5 million d'habitants dans une situation de crise, dont une majorité d'enfants. La faim entrave

l'exercice de leurs droits fondamentaux à l'alimentation, à l'éducation et à la protection, et accroît les risques de travail des enfants, de mariages précoces et de recrutement armé. Le projet vise à assurer un accès équitable à une alimentation scolaire nutritive, levier essentiel pour la protection et le maintien des enfants à l'école.

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- ✦ L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- ✦ L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

Les bénéficiaires directs (12 966) comprennent

- +11 850 élèves (5 630 filles),
- +30 membres des comités d'enfants
- +1 086 adultes : enseignants, cuisinières, membres des comités de gestion scolaire et de parents et parents d'élèves.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les autorités impliquées sont le ministère de l'Éducation, la Division provinciale de la santé et le Programme national de nutrition, ainsi que les divisions des affaires sociales et du genre, en coordination avec les Clusters sectoriels. Le projet est mis en œuvre avec le Réseau d'Action pour le Développement et Progrès Intégrés, organisation nationale active dans l'éducation, la protection et la nutrition en Ituri.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- ✦ Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- ✦ Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- ✦ Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Le projet adopte une approche fondée sur les droits de l'enfant, considérant les filles et les garçons comme titulaires de droits et acteurs sociaux.

Il combine réponse humanitaire immédiate, transformation des pratiques communautaires et renforcement des débiteurs d'obligation.

RÉSULTAT 1

Les enfants des écoles ciblées bénéficient d'une **alimentation équilibrée et régulière**, améliorant leur état nutritionnel et leur assiduité scolaire. Le projet concrétise les droits à l'alimentation, à la santé et à l'éducation par la réhabilitation ou construction de cuisines sûres, l'intégration d'infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, l'équipement des cantines et la fourniture de repas couvrant environ **30 % des besoins énergétiques journaliers**.

Les comités de gestion scolaire, comités de **parents et cuisinières sont formés à la nutrition, à l'hygiène, à la gestion transparente et à la prévention des violences**

basées sur le genre. Une analyse des barrières spécifiques aux filles et aux enfants vivant avec un handicap permet d'adapter les dispositifs et de garantir un accès équitable et sécurisé.

RÉSULTAT 2

Les écoles et communautés locales adoptent des pratiques alimentaires diversifiées, durables et respectueuses de l'environnement et en faveur de l'égalité de genre. Les jardins scolaires climato-intelligents et les éco-clubs sensibles au genre constituent des espaces d'apprentissage participatifs.

Les enfants y développent des **compétences en agriculture durable, nutrition, résilience climatique et égalité**. Les filles sont soutenues dans l'affirmation de leurs droits (santé, hygiène menstruelle, prévention des violences) et les garçons sont engagés dans la promotion de la non-violence et de la masculinité positive. Les parents, enseignants et autorités locales sont impliqués afin de favoriser l'appropriation et la transformation durable des normes sociales.

RÉSULTAT 3

Renforcement du **cadre normatif et du plaidoyer pour une nutrition scolaire durable**. Le projet cible les autorités éducatives, sanitaires, sociales et en charge du genre en tant que débiteurs d'obligation.

À travers l'appui au Comité provincial multisectoriel de nutrition, il soutient l'élaboration de menus standardisés, l'intégration de la nutrition scolaire dans les plans et budgets publics et la mise en place d'un mécanisme de suivi participatif.

Les enfants participent activement au plaidoyer : formés à leurs droits et à la communication, ils élaborent et présentent des

messages aux décideurs. Leur participation est encadrée par des mesures de protection garantissant consentement éclairé et absence de préjudice. Ainsi, les jardins scolaires constituent un levier clé : ils alimentent les cantines et génèrent des revenus via la vente des excédents, réinvestis dans l'achat de denrées et l'entretien des activités. Le projet renforce également les compétences des enseignants, cuisiniers et associations locales de femmes productrices, soutenant une économie communautaire inclusive. Les éco-clubs et le mentorat des filles assurent la transmission durable des bonnes pratiques.

ÉVALUATION

- ♦ Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- ♦ La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

Les données désagrégées par genre, âge et handicap permettront d'analyser l'équité d'accès et l'impact différencié des activités. Les indicateurs portent notamment sur :

- + l'assiduité scolaire,
- + la couverture des besoins nutritionnels,
- + l'amélioration des pratiques d'hygiène,
- + la participation des enfants aux mécanismes de gouvernance.

La redevabilité envers les enfants et les communautés constitue un pilier central. Save the Children a mis en place un mécanisme de retour d'information et de signalement conforme aux principes de confidentialité, d'accessibilité, d'inclusion et de do no harm, ainsi qu'aux **politiques de sauvegarde de l'enfant et de prévention de l'exploitation et des abus sexuels**.

À l'issue de consultations communautaires, plusieurs canaux adaptés ont été déployés :

- + boîtes à suggestions sécurisées dans les écoles,
- + comités communautaires de redevabilité,
- + ligne téléphonique dédiée et dialogues communautaires réguliers.

Tous les retours sont enregistrés et analysés via un système de gestion dédié, garantissant un traitement rapide et transparent. Les réponses apportées et les ajustements programmatiques sont partagés lors de réunions communautaires trimestrielles, favorisant la transparence et l'amélioration continue.

Les enfants participent activement à l'analyse des retours concernant la qualité des repas, l'hygiène et les activités éducatives. À travers les comités d'enfants et les éco-clubs, ils contribuent également aux décisions relatives à l'organisation des activités, aux horaires et aux priorités d'intervention. Cette participation significative, encadrée par des mesures de protection, renforce leur pouvoir d'agir sans les exposer à des risques. Ainsi, le système de suivi-évaluation et de redevabilité garantit non seulement la mesure des résultats, mais aussi l'adaptation continue du projet aux besoins et aux droits des enfants.

CAPITALISATION

- ♦ Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

Le projet prévoit une capitalisation systématique des bonnes pratiques en matière de réalisation des droits de l'enfant, en cohérence avec la **Stratégie nationale d'alimentation scolaire 2025-2030** et le **Plan national multisectoriel de nutrition**.

- + L'approche intégrée (éducation, nutrition, agriculture durable, eau-hygiène, plaidoyer) sera documentée à travers études de cas, outils méthodologiques et retours d'expérience des enfants, enseignants et autorités.

- + Les éco-clubs, le mentorat des filles, les fours écologiques et l'approvisionnement local auprès d'associations de femmes seront analysés comme innovations favorisant égalité, résilience et durabilité.

- + Les enseignements alimenteront le plaidoyer provincial pour l'institutionnalisation du modèle dans les politiques et budgets publics.

NUTRITION DIALOGUE

2025 - 2026
24 mois



54 PAYS aux niveaux national, régional et local (en Afrique, Asie, Amérique Latine, Europe et dans la région du Pacifique)



© World Vision RDC

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

Des millions d'enfants et de femmes souffrent de malnutrition, mais leurs voix restent absentes des débats nutritionnels mondiaux. La précarité, le manque d'eau, de soins et d'alimentation, les chocs climatiques et les inégalités de genre aggravent la malnutrition et freinent les réponses. Pourtant, les décideurs n'entendent pas directement les communautés affectées.

OBJECTIF DU PROJET

Créer une plateforme de plaidoyer inclusive, à faible coût et portée par les communautés, plaçant les vécus des femmes, enfants et jeunes les plus exposés à la malnutrition au cœur des décisions nationales et mondiales en nutrition, notamment avant le Sommet « Nutrition for Growth » (N4G) 2025 à Paris.

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- ✦ L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissé-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- ✦ L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

Enfants et jeunes (12-18 ans), femmes, aidants et communautés locales, en particulier les plus exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Les dialogues ont réuni plus de 10 000 participants, dont 41 % d'enfants et de jeunes et 57 % de femmes et de filles.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

World Vision Principal responsable de mise en œuvre.

Conception de l'initiative, organisation de 85% des dialogues par l'intermédiaire des bureaux nationaux, plaidoyer national et international et facilitation de la participation des enfants au sommet N4G.

Fondation 4SD Responsable méthodologique

Co-conception de la méthodologie des dialogues et du cadre de sauvegarde et protection, coordination de l'analyse et de la synthèse des données.

CIFF & Irish Aid Partenaires financiers

Réseau de la société civile du Mouvement SUN, GAIN, SDG2 Advocacy Hub, GANN, AfriCAN

Partenaires de mobilisation
Promotion de l'initiative au sein de leurs réseaux, encouragement de leurs membres à organiser des dialogues.

Diffusion des résultats. Relais des résultats dans les espaces de plaidoyer internationaux.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- ✦ Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- ✦ Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- ✦ Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

PHASE 1 (2024) Amplifier la voix des communautés en utilisant deux méthodes pour les dialogues.

+ Dialogues avec les parties prenantes

Structurés en une séance d'ouverture, des groupes de discussion et une synthèse, ils rassemblent divers acteurs de la société tels que des parents, des agriculteurs, des professionnels de santé, des enseignants, des entrepreneurs, des représentants des pouvoirs publics et des membres de la société civile. Une attention particulière est accordée à l'inclusion des groupes ethniques ainsi que des personnes en situation de handicap.

+ Ateliers des enfants

Destiné aux enfants âgés de 12 à 18 ans, il les encourage à participer activement à une conversation adaptée à leur âge, afin de discuter de leurs idées et de leurs points de vue sur les raisons pour lesquelles les personnes souffrent de malnutrition dans leur localité et sur ce qui devrait être fait pour améliorer leur situation.

Les dialogues étaient ouverts à tous, gérés au niveau local et menés dans les langues locales. Les animateurs ont publié des feedbacks structurés sur le portail internet « Nutrition Dialogue ». Un rapport de synthèse mondial a regroupé les conclusions de 364 événements organisés dans 54 pays.

+ Focus genre

57 % des participants étaient des femmes et des filles. La parole des femmes a été systématiquement mise en avant, notamment celle des mères, aidants et des membres d'organisations de femmes. Les résultats montrent que, dans certaines régions, les femmes et les filles sont davantage exposées au risque de malnutrition en raison de normes culturelles et de tabous genrés qui nuisent à leur alimentation.

+ Les enfants en tant qu'acteurs

les enfants n'ont pas seulement participé aux dialogues, mais trois enfants originaires de Colombie, de Sierra Leone et du Népal ont assisté au Sommet N4G à Paris en 2025 pour plaider leur cause et présenter un « Appel à l'action des enfants et des jeunes » aux décideurs.

PHASE 2 (2026) Nutrition Dialogue 2.0 - Passer du plaidoyer international à la responsabilisation et à l'action locale

en s'appuyant sur les résultats de la phase 1 et les engagements du N4G. L'initiative s'appuiera sur les bureaux nationaux de World Vision dans l'organisation de dialogues multipartites et d'ateliers pour enfants. La phase 2 est financée par une subvention du gouvernement français. Cinq pays (RDC, Ghana, Liban, Sri Lanka et Zambie) ont été sélectionnés pour élaborer des appels à l'action nationaux portés par les enfants et les jeunes. Ces initiatives bénéficieront de formations, d'un accompagnement par WV et 4SD, ainsi que d'un dialogue direct avec les gouvernements et bailleurs.

La phase se conclura par un événement mondial en ligne réunissant enfants et jeunes. Des représentants des cinq pays y présenteront leurs appels à l'action à la communauté « Nutritional Dialogues », aux gouvernements et aux bailleurs, afin que la voix des enfants continue d'orienter les politiques nutritionnelles.

ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

PERTINENCE

Les communautés ont confirmé que les formats de dialogue reflétaient fidèlement leurs réalités. Cette approche a permis de combler une lacune majeure, à savoir l'absence de la voix des communautés, en particulier celle des enfants, dans les politiques mondiales en matière de nutrition. Plus de 80 % des retours issus des dialogues ont mis en évidence les **obstacles économiques à la nutrition** comme étant le principal défi, confirmant ainsi la pertinence de l'initiative.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

364 sessions de dialogue ont été organisées dans 54 pays, réunissant plus de 10 000 participants, dont 4 000 enfants et jeunes et 6 000 adultes. 85 % de ces dialogues ont été organisés par les bureaux terrain de WV. L'initiative s'est appuyée sur un modèle évolutif et peu coûteux (plateforme en libre accès, formulaires de feedback standardisés, animation guidée gratuite).

50 bureaux terrain de WV ont utilisé les conclusions et résultats des « Nutrition Dialogues » pour **influencer l'engagement de leur gouvernement dans le Sommet N4G**, et continuent d'utiliser ces recommandations communautaires dans leur plaidoyer en cours. Les gouvernements de 43 pays ont adopté, en tout ou en partie, les recommandations de plaidoyer de WV dans leurs

engagements pour le N4G. Alors que nous nous tournons vers la mise en œuvre de ces engagements, répondre aux besoins exprimés par les enfants et les communautés lors des « Nutrition Dialogues » reste essentiel pour le plaidoyer.

IMPACT

Prise en compte systématique des points de vue des enfants et des communautés afin d'influencer les processus décisionnels en matière de nutrition aux niveaux régional, national et mondial.

VIABILITÉ/DURABILITÉ

Le portail en libre accès et les outils mis gratuitement à disposition permettent à toute organisation d'organiser des dialogues au-delà du réseau de World Vision. La phase 2 est déjà en cours, avec la mise en place de structures nationales de plaidoyer en faveur des enfants dans cinq pays. L'objectif est que ces pays produisent leurs propres rapports nationaux.

COHÉRENCE

En parfaite adéquation avec l'ODD n°2 (Faim « zéro »), le mouvement SUN et la campagne ENOUGH de World Vision. Complémentaire aux stratégies nationales en matière de santé et de nutrition dans tous les pays participants.

CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

REPRODUCTIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ

La méthodologie est spécifiquement conçue pour être reproduite. **Elle est en libre accès, accessible dans plusieurs langues, adaptable aux contextes ruraux, urbains ou isolés, et évolutive.** Toute organisation peut organiser un dialogue sans avoir besoin d'être affiliée au préalable à World Vision.

DÉFIS, INNOVATIONS ET LEÇONS APPRIS

+ Pression de temps en amont du N4G et des dates limites, qui ont conduit à précipiter certains dialogues à la fin de l'année 2024.

+ **Facteurs clés des réussites** : une forte appropriation locale,

une méthodologie de synthèse claire, un lien avec un événement mondial de premier plan (le Sommet N4G), la participation d'enfants en tant que défenseurs et militants de la cause.

+ L'utilisation des résultats des dialogues dépend fortement de l'intérêt et de l'engagement des organisateurs à intégrer ces recommandations dans les actions de plaidoyer en cours et prévues.

DOCUMENTATION PRODUITE

- + Synthèse globale et son résumé
- + Version adaptée aux enfants
- + 25 rapports de synthèse nationaux
- + Portail « Nutrition Dialogue »

APPROCHE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION INFANTILE ET MATERNELLE

2022 - 2026
48 mois



AFGHANISTAN
Province de Kaboul, Kaboul



© LA CHAÎNE DE L'ESPOIR | ORIANE ZERAH

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

En Afghanistan, **22,9 Millions** de personnes ont besoin d'aide et **7,8 Millions** de femmes et d'enfants d'un soutien nutritionnel (OCHA). L'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë persistent, liées à des facteurs immédiats (alimentation, maladies) et structurels (faible système de santé).

La Chaîne de l'Espoir agit via l'**Institut Médical**

Français pour les Mères et les Enfants (IMFE) construit en 2006, et a créé en **2022** une unité nutritionnelle pour renforcer dépistage et prise en charge. Le projet cible les retards d'accès aux soins et promeut un modèle intégré (nutrition, santé, protection et soutien psychosocial), centré sur le Pavillon mère-enfant.

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- ✦ L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- ✦ L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

Le projet cible les **enfants de moins de 5 ans** et les femmes enceintes et allaitantes, notamment parmi les personnes déplacées internes (PDI), les rapatriés et les ménages vulnérables, avec une priorité aux groupes à risque d'exclusion.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Lancé en **2022** avec un financement privé,

puis soutenu par le **Centre de Crise et de Soutien (CDCS)**, le projet est mis en oeuvre avec le ministère de la santé publique, des hôpitaux pédiatriques, l'IMFE, UNICEF, le PAM et d'autres ONG. Cette approche fondée sur les droits et le partenariat renforce le dépistage et l'accès aux soins via l'espace sécurisé du Pavillon mère-enfant et grâce à des actions communautaires.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- ✦ Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- ✦ Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- ✦ Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

EVALUATION ET CONCEPTION

Inscrit dans les mécanismes de coordination en santé, le projet s'appuie sur les **réseaux de partenaires** et des activités de proximité pour **identifier les enfants et les femmes** les plus exposés à la malnutrition. Le ciblage prend en considération les contraintes de genre et de mobilité, ainsi que les niveaux élevés de malnutrition, la vulnérabilité nutritionnelle des mères et l'insuffisance des mécanismes de référencement

MISE EN ŒUVRE

Les activités nutritionnelles sont intégrées à l'**approche holistique** du Pavillon mère-enfant développé par La Chaîne de l'Espoir, espace sûr favorisant hébergement, continuité des soins et transmission des connaissances. Ce modèle combine **santé, nutrition, soutien psychosocial et protection**, garantissant un accès digne. Les bénéficiaires sont acteurs via sensibilisation, conseils et mécanismes de Suivi et Evaluation (SERA).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- ✦ **Dépistage** (MUAC, oedèmes) intégré aux soins habituels;

- ✦ **Systèmes de référencement** reliant communautés, soins primaires et hôpitaux;
- ✦ **Prise en charge de la malnutrition** aiguë sévère et modérée (**MAS/MAM**), en ambulatoire et hospitalisation avec accès gratuit;
- ✦ **Distribution d'aliments thérapeutiques** et de kits nutritionnels;
- ✦ **Sensibilisation** à la nutrition, l'hygiène et la santé maternelle.

Ces actions visent à **réduire les retards de prise en charge**, liés à l'absence et la faiblesse des soins primaires et aux difficultés d'accès. Une attention particulière est portée à la participation des femmes: le personnel de santé féminin est soutenu (transport, protection) afin de garantir des soins adaptés.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La **formation des soignants et sages-femmes** en nutrition, alimentation du nourrisson, accompagnement et protection renforce leurs compétences. La **coordination avec le ministère de la santé publique** (MoPH) et le cluster nutrition améliorent la redevabilité.

PROTECTION ET AUTONOMISATION

Une **approche sensible au genre et à la protection** structure le projet. Face aux restrictions d'accès des femmes, le projet **priorise le recrutement et le maintien de personnel de santé féminin** et garantit un accès sûr et culturellement adapté via le Pavillon. Il constitue un environnement protecteur et renforce les droits via un soutien psychosocial, des mécanismes de redevabilité (boîtes à plaintes, hotline gratuite) et l'intégration des principes PSEA.

ÉVALUATION

- ♦ Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- ♦ La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Le projet présente une **cohérence claire** entre les activités mises en œuvre et les résultats attendus, mesurée à travers des **indicateurs annuels** tels que :

- + Le **nombre d'enfants dépistés et pris en charge** pour la malnutrition aiguë sévère et modérée (MAS/MAM) - objectif : 625 cas.
- + Le **nombre de sessions de sensibilisation et de participants** (5 000 bénéficiaires directs).
- + L'efficacité est renforcée par une **approche intégrée des services** et l'élargissement des partenariats existants avec des acteurs spécialisés (notamment l'utilisation d'infrastructures déjà en place).

IMPACT

L'intervention contribue à **réduire la morbidité et la mortalité liées à la malnutrition aiguë**, à améliorer le dépistage précoce et à renforcer le recours aux soins. Elle favorise également la **continuité des soins**, en reliant les services nutritionnels aux services pédiatriques et chirurgicaux spécialisés au sein de l'IMFE. Les retours qualitatifs indiquent un **taux de satisfactions élevé (environ 95%)** ainsi qu'une amélioration des connaissances des aidants. Un système SERA permet de suivre les données des patients, les référencement et les résultats,

SUIVI

La collecte continue des données garantit une **gestion adaptative**. L'approche fondée sur les droits distingue les **titulaires de droits** (enfants, femmes enceintes et allaitantes) et **détenteurs d'obligations** (prestataires de santé, institutions, MoPH). Les feedbacks communautaires communautaire renforcent la redevabilité et les retours des bénéficiaires sont intégrés pour l'adaptation des activités. La participation est assurée par **l'implication des aidants** dans la sensibilisation et le dialogue avec les soignants.

garantissant des ajustements fondés sur des données et démontrant l'impact sur l'accès aux soins de santé et aux services nutritionnels.

DURABILITÉ

La durabilité reste limitée par la **fragilité du système de santé afghan** et la **volatilité des financements**. Cependant, le projet **atténue ces risques** via :

- + Le **renforcement des capacités** du personnel de santé ;
- + L'**intégration des données dans les systèmes** d'information du MoPH, respect des protocoles pour la prise en charge de la malnutrition ainsi que la mise en œuvre de visites de suivi ;
- + Le **renforcement progressif du réseau de référencement** ;
- + Une **approche de financement pluriannuelle**, garantissant la continuité des services essentiels.

COHÉRENCE

Le projet vise à s'aligner sur les **stratégies nationales en matière de nutrition**, les programmes de l'UNICEF et du PAM, ainsi que sur les priorités des clusters Santé et Nutrition. Il vient **compléter les interventions existantes**, en assurant une coordination étroite avec les partenaires, évitant ainsi les doublons et renforçant l'impact global au niveau du système.

CAPITALISATION

- ♦ Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

Le projet s'appuie sur une **prise en charge intégrée de la malnutrition** et sur les enseignements de partenaires (UNICEF), adaptés à un contexte complexe marqué par de fortes contraintes liées au genre et un système de santé fragile. Son **modèle intégré** (nutrition, santé, protection, soutien psychosocial), articulé autour du Pavillon comme pôle de soins, de protection et de transmission des connaissances, est reproductible dans d'autres contextes fragiles.

Les enseignements clés soulignent l'importance du **personnel de santé féminin**, de **systèmes de référencement médicaux efficaces**, ainsi que de l'articulation entre **prise en charge et prévention**. Les défis concernent l'accès, l'instabilité des financements, les faiblesses structurelles du système de santé et l'intégration d'une unité nutritionnelle en structure tertiaire.

L'approche est adaptable, grâce aux **partenariats et à des stratégies communautaires**, et aux **outils de suivi, de formation et de sensibilisation** facilitant la réplication.